

Le 15 octobre 2025, à la Maison des Associations de Gujan-Mestras, les membres de l'association RSSB se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de son président, M. Marc AUDIBERT.

La séance a débuté à 9 heures.

Vérification du quorum

L'association comptant 856 adhérents à la date du 28 septembre 2025, le quorum requis pour délibérer valablement, fixé au tiers des membres, est de 285 présents ou représentés.

Après émargement, il est constaté que l'assemblée réunit 365 suffrages exprimés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour :

1. Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier.
2. Approbation des comptes 2024.
3. Présentation du budget prévisionnel 2025, fixation de la cotisation.
4. Rapport de la commission des sports et des sous-commissions formation.
5. Commission évènements.
6. Élection du Comité Directeur (CD).
7. Questions diverses d'intérêt général.
8. Reconnaissances et remerciements.
9. Composition du nouveau Comité Directeur.

Déroulement de l'Assemblée

1. Rapport moral, d'activité et financier

Le président, M. Marc AUDIBERT, présente son rapport moral et financier. Il souligne la bonne santé et le rayonnement de l'association, qui se situe favorablement dans le contexte national.

Bilan de l'année écoulée :

- **Vitalité** : Les effectifs pour la saison 2025-2026 sont revenus à un excellent niveau avec 900 membres. 800 personnes se sont inscrites en 15 jours, dont 100 nouveaux adhérents.
- **Convivialité** : La célébration des 30 ans de l'association a été un moment marquant et réussi.
-

- **Rayonnement** : Le club étend son influence sur tout le sud du Bassin d'Arcachon et une démarche sera entreprise pour obtenir un soutien de la COBAS.

Le président remercie M. PARIS, premier adjoint de Gujan-Mestras, pour sa présence et le soutien de la commune. M. PARIS félicite l'association pour son rayonnement et rappelle l'importance du bénévolat pour la commune.

Le rapport moral et financier est soumis au vote :

- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- **Le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité.**

2. Approbation des comptes 2024

La trésorière prend la parole pour présenter les comptes de l'exercice. Elle précise les points suivants :

- Un changement de gestion a été opéré vers une comptabilité de trésorerie, complétée par une comptabilité analytique.
- La banque de l'association a été changée pour s'harmoniser avec la fédération.
- Le rapport financier fait apparaître un déficit de 22 600 €, qui s'explique principalement par les dépenses liées à la fête des 30 ans.

Il est procédé au vote pour donner quitus à la trésorière :

- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- **Le quitus est accordé à la trésorière à l'unanimité.**

3. Budget prévisionnel 2025 et fixation de la cotisation

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel.

- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

5 Proposition d'augmentation de la cotisation des RSSB 33.

Le président propose ensuite une augmentation de la cotisation club de 1,50 €, portant celle-ci à 16,50 € à partir de l'exercice 2026-2027. Cette augmentation est justifiée par la nécessité de faire face à des frais supplémentaires (paiements par carte bancaire, Assoconnect, aide aux activités) et d'anticiper un éventuel besoin de recrutement de professionnels.

La proposition est soumise au vote :

- Votes contre : 2
- Abstentions : 5
- L'augmentation de 1,50 € de la cotisation est adoptée, la cotisation des RSSB sera de 16,50 € à la rentrée 2026.

6. Rapports des commissions

- **Commission des sports** : Le responsable rappelle que l'association propose 23 activités sportives. De nouvelles activités comme le Marche Aquatique Cotière, le Section Multi activités Senior, le pickleball, le cyclotourisme et l'aquabike rencontrent un franc succès. Les objectifs incluent la recherche de nouveaux animateurs et de salles.
-
- **Commission formation** : Le responsable regrette le manque d'animateurs bénévoles pour couvrir tous les besoins, notamment pour la randonnée pédestre.
-
- **Commission évènements et relations extérieures** : Le responsable souligne la difficulté à mobiliser des bénévoles pour les manifestations, citant l'exemple de la fête des 30 ans qui a nécessité 40 personnes.
-
- **Communication** : La communication de l'association s'effectue via le site internet, le journal interne et la presse. Des remerciements sont adressés au photographe bénévole.

7. Élection du Comité Directeur

Il est procédé au renouvellement du Comité Directeur.

La liste proposant 21 candidats est soumise au vote.

La liste des 21 personnes est élue à l'unanimité.

Les membres élus se sont retirés pour désigner les membres du bureau. Le nouveau Comité Directeur est élu pour un mandat de 3 ans, jusqu'à l'année olympique 2028.

6. Composition du nouveau Comité Directeur

La nouvelle équipe est présentée à l'assemblée. Sa composition est la suivante :

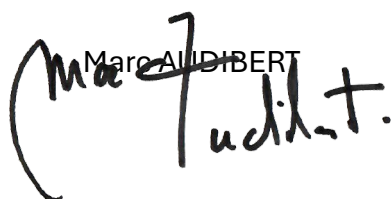
- **Président** : Marc AUDIBERT
- **Vice-président** : Jean-Louis GICQUEL
- **Vice-président** : Jean Claude KOUFOU
- **Secrétaire** : Corinne CARDOSO
- **Trésorière** : Marie Odile LECLERCQ
- **Relation avec les adhérents** : Michel BRIEL
- **Autres membres élus** : Anne BALLARIN, Pascal BALLARIN, Joelle BATANIS, Bernard BUSSELL, Jean Bernard CHAUVIN, Christian COMPAGNION, Denise DELAGNEAU, Jacques GUILLON, Philippe LEROY, Jean Claude MIALOCQ, Alain PARVEAU, Éric PAUTTE, Danielle PETIT PIERRE, Dominique SURR, Jean Luc YVERNES.

Des remerciements sont adressés aux divers bénévoles qui quittent leurs fonctions après avoir activement participé à la vie de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Fait à Gujan-Mestras, le 15/10/2025.

Le Président

Marc AUDIBERT


La Secrétaire

Corinne CARDOSO
